

<http://pierre-alainmillet.fr/Un-amenagement-attendu-entre-metro>



conseil de métropole du 13 mai 2019

Un aménagement attendu entre métro et parc de Parilly

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 13 mai 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Brièvement monsieur le président, chers collègues,

Avec les élus de Vénissieux, je tiens à marquer notre grande satisfaction sur cette délibération qui apporte une réponse à une demande ancienne. Lors d'une de mes premières visites de quartier comme nouvel élu au cadre de vie en 2008, j'avais rencontré des habitants de ce quartier qui nous interrogeait sur cette ancienne route, devenue une voie mal définie longeant dans un secteur résidentiel la grande avenue Charles de Gaulle et les bretelles d'accès au périphérique...

Pour ceux qui ne la connaissent pas, c'est une voie qui relie la place Grand Clément, qui borde le Grand Parilly, ce nouveau quartier du Puisoz en pleine transformation, et la rue du clos verger, qui borde le parc de Parilly...

Ce projet va transformer qualitativement une voie favorisant les mésusages, et notamment du stationnement intempestif sur trottoirs, tout en sécurisant les déplacements en mode doux qui sont importants entre la gare de métro et le parc de Parilly.

Je tiens à remercier les services métropolitains qui ont entendu les demandes de la ville et étendu le périmètre d'intervention pour requalifier l'ensemble de cette ancienne route jusqu'à la rue du clos verger.

Lors de la commission, certains s'étonnaient de cet avis positif. Pourtant, chacun sait que nous soutenons toutes les actions permises par des compétences mutualisées au service des communes !